

Projet de règlement P-04-047 révisant le Plan d'urbanisme

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE

Date : 10 mai 2004
Heure : 14 heures
Lieu : OCPM, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

Du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville

M. Pierre Sainte-Marie, chef de division - politiques et plan d'urbanisme
M. Sylvain Ducas, chargé de projets - urbanisme
M. Jean-François Morin, conseiller en aménagement

De l'Office de consultation publique de Montréal

M. Jean Paré, président de la commission
Mme. Catherine Chauvin, commissaire
M. André Beauchamp, commissaire
Mme Michèle Bertrand, analyste de la commission
M. Stéphane Doré, analyste de la commission
M. Alain Cardinal, secrétaire de la commission
M. Luc Doray, directeur des services administratifs
M. Jean-François Viau, président de l'OCPM

1. Ouverture de la rencontre

Mot de bienvenue du président de la commission et présentation des participants.

La rencontre préparatoire a pour but d'expliquer le mandat de la commission et de préparer l'audience qui se tiendra du 17 mai au 22 juin prochains en précisant le déroulement de la consultation publique, le rôle de chacun des participants et les attentes réciproques.

2. L'OCPM

M. Paré explique le mandat de l'OCPM et le cadre juridique des travaux de la commission. Il informe les participants sur le fonctionnement d'une consultation et sur le code de déontologie des commissaires.

3. La consultation publique

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Dans un premier temps, 10 séances d'informations et de commentaires sont prévues. Chacune de ces séances se déroule en deux parties. La première partie est consacrée à la présentation du projet de révision du Plan d'urbanisme et aux questions des citoyens. La deuxième partie est réservée aux opinions et commentaires des citoyens.

Par la suite, 4 séances sont prévues exclusivement pour la présentation de mémoires.

Au besoin, la commission tiendra des séances supplémentaires.

RÔLE ET REONSABILITÉ DES PARTICIPANTS

Le porte-parole et présentateur du projet de règlement est M. Pierre Sainte-Marie. Pour chaque soirée, il est accompagné à la même table par un chargé de projet désigné. Des conseillers en aménagement et d'autres fonctionnaires susceptibles de fournir des informations additionnelles peuvent aussi être présents dans la salle.

LOGISTIQUE

Les services centraux de la Ville fournissent le matériel nécessaire à la présentation.

11 salles situées en divers endroits de la Ville sont prévues pour abriter les séances de consultation.

4. La documentation

La documentation préparatoire a été rendue accessible aux citoyens au moment de la publication de l'avis, soit le 1^{er} mai, au bureau de l'Office et sur son site Internet.

Tout document déposé devient public, qu'il émane de la Ville, d'une personne ressource ou d'un citoyen.

En cours de consultation publique, la commission peut demander à un intervenant de fournir de l'information additionnelle ou l'inviter à produire un document qui sera rendu public aussitôt reçu.

5. L'objet de la consultation publique

La consultation a pour objet direct la révision du Plan d'urbanisme. Il est donc indispensable d'informer les citoyens sur l'incidence, les conséquences et les répercussions du projet de règlement.

6. Varia

L'avis public est paru dans les journaux La Presse et The Gazette du samedi 1^{er} mai. Environ 879 000 dépliantes en français et 250 000 en anglais ont été distribués du 4 au 14 mai derniers, sur tout le territoire de la Ville. Les dépliantes sont disponibles dans les deux langues aux endroits suivants :

- Bureaux Accès Montréal et points de service
- Maisons de la culture
- Bibliothèques municipales

Pour toute question, il est possible de contacter M. Stéphane Doré et Mme Michèle Bertrand, analystes de la commission ou, concernant la logistique, M. Luc Doray, directeur des services administratifs de l'OPCM.